



Procès-Verbal d'assemblée générale

Badminton La Cavalerie

Le vingt juin deux-mille vingt quatre, à dix-neuf heures, les membres de l'association Badminton La Cavalerie se sont réunis à la salle du conseil de la mairie de La Cavalerie (12230 La Cavalerie) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. LARCHEVEQUE Frédéric, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. MEULLE Gauvain, secrétaire de l'association.
M.ROMONT Benjamin, trésorier, était présent.
M. NOUVIAL Emmanuel, Salarié du comité départemental Aveyron était aussi présent.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral et financier ;
- Approbation du Règlement intérieur ;
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
- Discussion du projet associatif ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports financier et moral ainsi que du règlement intérieur et présentation du projet associatif.

Rapport moral et financier :

Le rapport moral a été présenté par le président commençant par énumérer le nombre de licenciés (19 licenciés dont 9 femmes et 10 hommes y compris 4 jeunes) puis en présentant ce que l'association a mis en place cette année en termes de moment de convivialité et de participation aux tournois fédéraux. Ce rapport moral a été validé.

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Le rapport financier suivant a été présenté à l'assemblée qui l'a approuvé.

	Recettes	Dépenses
Adhésion/licences	1685€	
Subventions comité régional badminton	183€	
TOTAL RECETTES	1868€	
Cotisation licences		1228,57€
Achat petit matériel		15€
Galette des rois		56,02€
TOTAL DEPENSES		1309,59€
TOTAL trésorerie finale		548,41€

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Règlement intérieur : Le badminton La Cavalerie se dote d'un règlement intérieur pour la saison 2024-2025.

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

L'Assemblée renouvelle MM LARCHEVEQUE, MEULLE et ROMONT en qualité de membres du Conseil d'Administration et intègre Mme. FERRERES CHRISTELLE en tant que trésorière adjointe au sein du conseil d'administration.

Le conseil d'administration s'est réuni et renouvelle MM LARCHEVEQUE, MEULLE et ROMONT respectivement en qualité de président, secrétaire et trésorier et élit Mme FERRERES Christelle en tant que trésorière adjointe.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Projet sportif :

- L'association badminton La cavalerie a pour objectif d'organiser son tournoi durant l'année 2025, elle sera, en ce sens, appuyée par un représentant du CODEP pour se faire.
- L'association souhaite développer la pratique sportive en organisant des créneaux dédiés aux entraînements de ses membres. Ces créneaux d'entraînement "en autonomie" seront "supervisés" par le président, M Larcheveque. L'association souhaite

aussi faire venir un entraîneur pour des séances ou des journées de stages une fois par semestre.

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Projet social :

- L'association souhaite renouveler de façon régulière les moments de convivialité, après les séances ou de façon ponctuelle sur une journée. Ces journées seront déterminées à l'avance pour améliorer l'organisation et la mobilisation.
- L'association souhaite développer des journées hors badminton pour ses adhérents

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Projet environnemental :

- L'association s'engage à mettre à disposition une boîte compo'plumes pour le recyclage des volants plumes et hybrides. Cette boîte nous est gracieusement fournie par le CODEP.
- L'association cherchera autant que faire se peut de favoriser le covoiturage de ses adhérents pour se rendre aux entraînements et/ou aux tournois.

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

Projet économique :

- Après discussion, le prix des licences pour l'année 2024-2025 reste inchangé et l'association intègre le dispositif du Pass'sport. En ce sens, son adhésion à la Fédération Française de Badminton est renouvelée.
- En ce qui concerne la recherche de financement, l'association déposera des dossiers de demande de subvention pour améliorer son matériel d'entraînement et ses consommables comme les volants et déposera des dossiers de sponsoring auprès des entreprises locales.

(Votes : POUR 10 ; ABS 0 ; CONTRE 0)

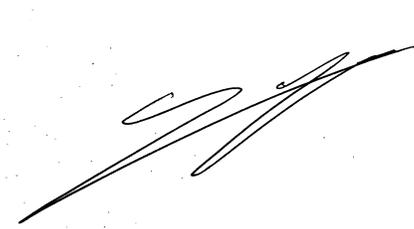
L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A La Cavalerie, le 20 juin 2024

Le Président de séance
M. LARCHEVEQUE Frédéric

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Frédéric Larcheveque.

Le Secrétaire de séance
M. MEULLE Gauvain.

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke that intersects with several horizontal and diagonal strokes, creating a distinctive and somewhat abstract signature.